

Préparation aux épreuves d'admissibilité des Concours internes 2020

Enseignement Technique et Professionnel

CAER CAPET / CAPLP

Objectifs :

L'épreuve d'admissibilité des concours internes, concours et examens professionnalisés réservés consiste en la présentation d'un dossier « RAEP : Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle ».

L'objectif principal de cette formation est la réalisation du dossier écrit RAEP dans l'optique de l'admissibilité aux concours

- Analyser les enjeux et la finalité de l'épreuve
- Partir de son expérience professionnelle, l'exploiter à des fins de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle
- Réunir des faits (parcours personnel) et des notions (réalisations pédagogiques), les regrouper en ensembles successifs et complémentaires, leur donner du sens
- Définir la réalisation choisie : en amont de la séquence et de chaque séance, par la hiérarchie des objectifs orientant l'apprentissage
- Argumenter ses choix pédagogiques et didactiques
- Utiliser les modalités d'évaluation comme critères d'individualisation de l'apprentissage, d'indicateur du parcours des élèves, de certification

Déroulement

La formation de 5 journées se déroulera au CNFETP à Caluire et sera organisée de la manière suivante :

- 3 journées transversales : **Les 18 et 19 septembre 2019**
- 2 journées disciplinaires : **Du 6 au 8 novembre 2019**

Répartition du temps en présentiel entre des apports théoriques (vocabulaire et concepts pédagogiques) et méthodologiques (attentes du jury) et des apports didactiques (exploiter une situation significative, argumenter ses choix).

Organisme de formation : CNFETP de Lyon - 04 72 38 80 70

Préinscription : Fiche à retourner à FORMIRIS **avant le 1^{er} juillet 2019**

